



RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE 2020

1 – RAPPORT MORAL 2020

1. Rapports de l'ASP 04 avec son environnement.

- certaines associations partenaires n'ont pu coopérer ou ont disparu (Pertuis, Aix en Provence, Martigues).
Mais l'ASP 04 s'est engagée à participer à un projet de coopération régionale des ASP.
- Nous partageons nos expériences avec JALMAV à Digne.

2. L'ASP 04 a un agrément de l'ARS et de la Préfecture, pour représenter les usagers du système de santé.

L'ASP 04 assure la présidence de la commission des usagers de l'Hôpital de Riez depuis le 26 juin.

Elle participe aux CDU de la Clinique Jean Giono, du GHT, de la Clinique Toutes Aures.

Elle est aussi membre du Conseil de Surveillance du GHT et de celui de l'Hôpital de Riez.

3. Déroulement des activités :

- * l'ASP 04 participe au projet de fusion entre la Clinique Toutes Aures et la Clinique Jean Giono.
- * l'ASP 04 est membre du Comité d'Éthique départemental entre Digne et Manosque avec 4 réunions par an, par visioconférence.
- * l'ASP 04 en tant que partenaire de l'ETSP à l'hôpital participe à une réunion 1 fois par semaine.

* ateliers Directives Anticipées sur la Clinique Jean Giono pour les Patients et les familles.

* le 12 mars 2020, projection du film « et j'ai choisi de vivre » de Damien Boyer (ORAWA Productions) en salle publique du CGR de Manosque.

Un public de 102 personnes a permis des échanges sur les soins palliatifs, sur les droits, sur le suivi de deuils.

* l'ASP 04 a participé par visioconférence à des formations ou des échanges :

- avec l'UNASP le 18 avril sur l'évolution de la Fédération .

- le 3 novembre avec l'Association ASP Futur des webinaires sur le thème de l'évolution des soins.

- le 6 novembre : - la sédation -

- le 14 décembre : visioconférence avec le Directeur du GHT: mise à jour du projet médical partagé.

PROJETS

- le projet de LISP (lits de soins palliatifs) sur le SSR de Forcalquier n'a pas vu le jour: (travaux non faits, autre choix de l'ARS).

Ces lits sont déportés sur l'Hôpital de Manosque (4 lits) et sur la Clinique Jean Giono (4 lits).

- l'ASP 04 est engagée dans le projet de mise en place de ces LISP .
- Au vu du contexte de la crise sanitaire, l'ASP 04 a vécu douloureusement la fermeture des EHPAD aux familles et accompagnants habituels.

Des personnes se sont laissées aller au désespoir , à l'abandon et au glissement , suivi de mort.

Les soins palliatifs ont été alors considérés comme un luxe, trop longs à mettre en place : « on est allé au plus vite » .

- il est donc urgent dans l'avenir de redoubler d'efforts pour faire connaître les droits des personnes malades ou très âgées.
- L'ASP 04 développera donc des ateliers avec les patients et les familles pour faire connaître la loi, individuellement ou en collectif.
L'ASP 04 développera l'accompagnement des personnes en deuil et envisage une formation pour cela.

- Nous mettrons en place une conférence avec un promoteur des soins palliatifs et de la loi de 2016 en salle publique au cours de l'année 2021.

Remerciements

permettent d'agir

l'ASP 04 remercie les Organismes suivants qui nous par leurs subventions :

Mairie de Manosque

conseil régional PACA

FDVA PACA

cellule CNAMTS-SFAP

2 – RAPPORT D'ACTIVITE 2020

L'ASSOCIATION

Fin 2020 l'association compte 14 adhérents ; elle est gérée par un conseil d'administration de 7 membres qui a désigné un bureau de 4 personnes pour assurer la gestion courante.

Conseil d'administration d'ASP 04 en 2020

Bureau	Présidente :	Madame Marie-Françoise HARTOG
	Vice Présidente	Madame Hélène VERNY
	Secrétaire :	Madame Claudie LECLERE
	Trésorier :	Monsieur Jacques LECLERE
		Madame Annie DU GARREAU
		Madame Frédérique BALGUERIE
		Monsieur Alain GAIMARD

Les statuts prévoient que le Conseil est élu pour 3 ans ; son mandat ayant débuté en 2019, le renouvellement est à prévoir lors de l'assemblée générale 2022.

L'Association ne dispose pas de local propre depuis la fermeture en 2018 de l'ancienne maison des associations, Elle bénéficie de la mise à disposition, par le centre hospitalier de Manosque, d'une salle où tenir les formations et les groupes de parole,

L'adresse du siège social est :

Maison des associations
337 avenue de l'Argile boîte 6
04100 MANOSQUE

L'Association est régie par des statuts déposés en Préfecture.

L'association est membre de la SFAP et fait partie de l'UNASP.

L'association est agréée comme organisme de formation ; et comme association de défense des usagers du système de santé.

ACTIVITE D'ACCOMPAGNEMENT

L'équipe d'accompagnement

Fin 2020, l'association compte 12 bénévoles ayant suivi la formation initiale.

4 nouveaux bénévoles commencent leur formation.

L'organisation légale des soins palliatifs prévoit pour chaque nouveau bénévole un entretien avec une psychologue avant et après la formation initiale :
ils sont assurés en 2020 par Madame Mélissa RIBOT, psychologue.

Des groupes de parole sont proposés chaque mois aux bénévoles, animés par Madame Catherine Billé-Demech, psychologue.

Activité des bénévoles d'accompagnement

Elle s'exerce :

- Dans des lieux de soins ; soit par une présence régulière, soit à la demande.

Ces interventions entrent dans le cadre de conventions passées entre l'association et les établissements concernés ; on en donne ci-après la liste et la date de signature :

Hôpital de Manosque et MR St André (2001)	EHPAD d Oustaou de Lure de Peipin (2012)
Clinique Jean Giono	EHPAD d'Oraison (Bois de Galfard) (2012)
CHA centre d'hémodialyse des Alpes (2002)	Hôpital de Riez (2012)
EHPAD les Cèdres (2004) à Manosque	EHPAD et SSR de Forcalquier (2009)
Centre de soins le Verdon (Gréoux) (2012)	EHPAD de Banon (2009)
EHPAD de Valensole (2009)	EHPAD de Volx (2016)
EHPAD de Puimoisson (2009)	EHPAD de l'Etoile à Manosque (2017)
EHPAD de Malijai (2019)	EHPAD les Opalines (2017) Oraison

Ces conventions régissent l'action des bénévoles auprès des malades, les liaisons avec les équipes soignantes, et les informations à partager.

- A domicile, selon les demandes.

LIEU D'INTERVENTION		Nbre interventions	Nbre visites	Heures passées	Km parcourus
DOMICILE		375	22	111	152
EHPAD	BANON	27,00	77,00	70,00	912
EHPAD	PUIMOISSON	11,00	8,00	5,00	160
ETOILE	MANOSQUE	1,00	1,00	1,50	8
CEDRES	MANOSQUE	1,00	2,00	1,00	8
HOPITAL	MANOSQUE	24	94	45,5	238
JGIONO	MANOSQUE	33,00	72,00	66,00	648
EHPAD	MALIJAI	34	89	68	2040
ST ANDRE	MANOSQUE	27,00	49,00	38,50	1080
EHPAD	VERDON	5,00	5,00	5,50	220
SSR	RIEZ	2,00	2,00	3,00	166
TOTAL		540	421	415	5632

BILAN DE L'ACTIVITE D'ACCOMPAGNEMENT EN 2020

Domiciles : Manosque, Forcalquier, Moustiers Ste Marie

La dispersion géographique des demandes, et des domiciles des bénévoles, induit des déplacements importants, compliquant la réponse aux demandes d'intervention.

Nota – Une intervention peut permettre plusieurs visites de patients, un même patient est rencontré plusieurs fois ; les chiffres donnés ne correspondent donc pas au nombre de patients accompagnés : il est de quelques unités à domicile, plusieurs dizaines dans les lieux de soins.

Groupes de parole : 7, assurés par Catherine Billé-Demech psychologue rassemblant en moyenne 7 participants.

ACTIVITE DE FORMATION

&Formation initiale

Plusieurs entretiens ont abouti à retenir 4 candidats pour la formation initiale de 2020.

La formation initiale s'est effectuée par la combinaison de participation à des formations continues, aux groupes de parole, et des accompagnements en binôme avec des bénévoles déjà formés.

&Formation continue

Au total, 13 membres de l'association en ont bénéficié. ASP 04 a proposé 6 sessions à Manosque .

BILAN DE LA FORMATION CONTINUE EN 2020

DATE	INTITULE DE LA FORMATION	FORMATEUR	Nombre de bénévoles	LIEU DE FORMATION (VILLE)
11/01/20	La juste distance dans l'accompagnement ,	Y.Pinna	9	Manosque
08/02/20	La prise en charge de la fin de vie	M. Caillol	10	Manosque
20/05/20	... Mémoire traumatique et démence	S. Roques Faberger	9	Manosque
12/09/20	La vérité existe-t-elle ? Conséquences dans ma relation à l'autre	Y. Pinna	9	Manosque
10/10/20	Remaniement des alliances familiales au moment du mourir	C.Dumoulin	9	Manosque
12/12/20	Comment les peurs agissent sur nous	M. Piquet	12	Manosque

DIFFUSION DE LA CULTURE PALLIATIVE

Communication

Pour présenter et faire connaître à un large public les objectifs et les activités de l'association, nous avons participé, en tenant un stand, à deux forums d'associations - Manosque le 5 septembre et St Étienne les Orgues le 6 septembre.

Participation aux activités de plusieurs organisations ou instances départementales et régionales, dans le cadre de la défense des droits des usagers, Détaillé dans le rapport moral.

ACTIVITES ADMINISTRATIVES

Les membres du bureau se tiennent en liaison régulière pour assurer le secrétariat, le courrier – postal et électronique- la comptabilité, le fonctionnement interne de l'association, la préparation et le suivi des formations, les activités de liaison avec de multiples organismes. Cela représente beaucoup d'heures de travail indispensables à la bonne marche de l'association, et le concours de nouveaux bénévoles est vivement souhaité.

BILAN FINANCIER

Le bilan financier 2020 est négatif de 700 euros . Les subventions demandées ont été accordées, mais à un niveau un peu inférieur aux demandes, Du côté des dépenses, deux postes principaux : la prise en charge des frais de déplacement -un peu plus de 1000 euros- et surtout les formations -4700 euros-, pour un total de charges de 6200 euros, L'association a dû, comme elle le craignait, puiser dans ses réserves. Mais ce qui précède montre qu'elle a privilégié des dépenses importantes pour assurer son activité (formation et accompagnement).